

## **Editorial**

Le dossier « Drogue et politique » que nous présentons dans ce trente-deuxième numéro s'inspire en grande partie d'un séminaire que nous avons organisé pendant plus d'un an, au Centre d'études et de recherches internationales (CERI) de la Fondation nationale des sciences politiques. La journée d'étude qui s'est tenue le 20 décembre 2000 dans la même institution, aboutissement de ce travail de recherche et de réflexion, a été le lieu d'un débat selon deux axes d'analyse ayant trait aux liens entre le fait politique et la drogue. La première séance a invité des chercheurs spécialistes des questions liées aux drogues à réfléchir sur les problématiques relatives aux « 'Narco-Etats', politique d'Etats ou pénétration des Etats » ; puis à examiner de façon plus spécifique, au cours de la seconde séance de la rencontre, des cas d'études en Asie et dans les Balkans sous l'angle de la thématique: « Guerre pour la drogue, guerre avec la drogue, guerre contre la drogue »<sup>1</sup>.

Le dossier qu'introduisent ci-après ses coordonnateurs, Guillermo Aureano et Pierre-Arnaud Chouvy, élargit le champ comparatif sur le plan géographique (les cas chinois, centre-asiatique et colombien n'avaient pas été traités dans le cadre du séminaire ni de la réunion) ; il étend aussi la pluridisciplinarité (avec une plus grande ouverture à l'anthropologie et à la criminologie, avec en particulier les études de Tamara Makarenko et Zhou Yongming, respectivement sur l'Asie centrale et la Chine) sans abandonner l'approche essentiellement politologique adoptée lors de la rencontre, autour des notions, entre autres, de « narco-Etats » (cette dernière ayant été délibérément retenue, afin de mesurer la pertinence d'une formule médiatique), « politique d'Etats » ou « pénétration des Etats ». « Les connivences, bien réelles » écrit G. Aureano, à ce propos, et s'agissant d'un cas précis, « que certains dirigeants mexicains ont su entretenir avec des organisations criminelles ne devraient pas nous faire perdre de vue le fait qu'une conversion aussi radicale de l'appareil d'Etat n'est pas viable dans un pays aussi complexe et de plus en plus intégré dans l'économie mondiale », assertion qui est sans doute valable pour bien d'autres Etats. Il souligne que la réalité est beaucoup plus nuancée, faite de décisions stratégiques et de retournements d'alliances, ponctués par des contraintes et des permissions émanant du contexte international et de la situation politique qui prévaut dans tel ou tel pays. « En Afghanistan, comme en Birmanie d'ailleurs, l'économie de l'opium est politique » avance de son côté P.-A. Chouvy, sans forcément s'arrêter à des concepts-chocs. « Le marché de l'opium relève d'une problématique géopolitique à part entière et son développement, positif ou négatif, relève plus de facteurs politiques qu'économiques dès lors que ce sont les rapports de forces et les relations de pouvoir entre les différents acteurs, et leurs traductions territoriales, qui déterminent l'étendue et l'intensité de la production ».

Les diverses contributions s'attachent en effet à cerner davantage les enjeux de pouvoir et les dimensions politiques de l'objet drogue, que les activités proprement économiques qui le caractérisent, qu'elles relèvent de l'agriculture, du trafic ou de l'usage. Réparti en études régionales et nationales, le volume met l'accent sur la diversité des situations que de multiples acteurs ont contribué à développer entre drogue et politique, notamment les collusions entre la sphère politico-administrative et l'économie illicite, les aspects géopolitiques et sécuritaires des relations internationales, et la formulation et la mise en œuvre des programmes antidrogue.

---

<sup>1</sup> Voir le compte rendu de Chloé Keraghel (*CEMOTI* n° 31, « Chronique scientifique », pp. 265-280).

Sans récuser la notion de « narco-Etat » (elle introduit même la notion de « narco-démocratie ») s'agissant du Pakistan, et qui revêt, dans le contexte d'après le 11 septembre 2001, une importance particulière, Mariam Abou Zahab souligne le rôle de « ligne de front » joué par ce pays pendant et après l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques (le gouvernement américain fermant les yeux, sa priorité étant le jihad contre les Soviétiques dans lequel l'armée pakistanaise était son allié stratégique), et qui a permis l'émergence de mafias contrôlant, entre autres, le commerce de la drogue et des armes ayant, à leur tour, largement accéléré la criminalisation de la vie politique et la destruction du tissu social. L'affaiblissement des institutions s'est poursuivi sous divers gouvernements lesquels, dans un contexte de grande instabilité politique, n'ont pas hésité à s'allier à des trafiquants notoires, entre autres des chefs tribaux enrichis par cette activité lucrative, pour faire durer leurs gouvernements. La mafia de la drogue était également liée à certains groupes extrémistes religieux tel le Sipah-e Sahaba (SSP, Armée des compagnons du Prophète, mouvement extrémiste sunnite)<sup>2</sup>. Certaines organisations criminelles ont ainsi mené leurs activités en toute impunité sous couvert des mouvements sectaires auxquels elles ont apporté expertise et ressources.

En ce qui concerne les influences étrangères, plusieurs exemples démontrent que les intérêts stratégiques des régions productrices ne sont pas toujours servis par des campagnes de répression, et que les Etats-Unis, « la seule superpuissance anti-drogue », (qui retiennent Laurent Laniel à propos des rapports entre communauté des sciences sociales et politique anti-drogue) font porter aux pays producteurs le fardeau (politique, économique et humain) d'une guerre qu'ils veulent éviter de mener sur leur propre territoire.

Le dossier ne néglige ni les dimensions historiques (l'article de David Bello sur l'Asie centrale et la politique expansionniste des Qing, qui évoque à ce propos « l'exemple paradigmatique de l'impérialisme de drogue » sera particulièrement remarqué), ni la perméabilité et la vulnérabilité des sociétés (étudiées par Kolë Gjelošhaj et Philippe Chassagne à travers le cas albanais). Il met en évidence les interactions entre les mouvements insurrectionnels et les forces de l'ordre dans le cas colombien, avec Alain Labrousse, l'un des meilleurs spécialistes français ayant beaucoup apporté à la connaissance du sujet, et le rôle que la corruption, les économies de guerre et l'aide internationale jouent dans ce phénomène, avec le travail d'Alice Sindzingre sur l'Afrique subsaharienne.

C'est aussi autour du concept de « corruption » tant au niveau du comportement des compagnies étrangères ayant une connaissance très insuffisante des conditions locales, qu'à celui des dirigeants que Daniel Heradstveit, indépendamment du dossier central, et à partir d'un travail de terrain effectué très récemment en Iran et en Azerbaïdjan, discute de la question du rôle de l'industrie pétrolière occidentale dans ces deux Etats, du processus de démocratisation et de la situation des droits de l'homme. Il se sert des notions telles que « valeurs occidentales », voire « moralité occidentale », « culturalisme », « relativisme » tout en discutant de leur usage et pertinence, mais avance aussi des analyses sur la nature de ces régimes, qu'il qualifie d'« autoritaire » pour l'Azerbaïdjan, alors qu'il hésite sur un vocable pour la situation iranienne contenant, selon lui, des éléments autoritaires, totalitaires et démocratiques. Dans un tout autre registre, Christine de Montclos analyse à travers le voyage récent et inédit du pape en Grèce, où le lien entre l'identité nationale et la religion reste très fort, la question des divisions des églises chrétiennes, dont les prolongements ne

---

<sup>2</sup> Voir le travail que ce même auteur a consacré à cette formation : « Le Sipah-e Sahaba dans le Penjab. Islamisation de la société ou conflit de classe ? », *CEMOTI*, N° 27, 1999, pp. 143-157.

*Editorial*

sont vraisemblablement pas sans incidences sur l'avenir d'une Union européenne qui cherche à s'ouvrir aux pays de confession orthodoxe.

Dans « Contrepoint », Miche Gilquin revient sur le dossier concernant les diasporas, en relançant le débat sur les critères permettant de déceler, à partir de l'implantation de communautés immigrées, la probabilité de la constitution d'un phénomène de type diasporique sur le long terme. Est-elle réductible à la préservation identitaire dans la société d'accueil ou, de façon plus complexe, traduit-elle l'émergence d'une nouvelle identité, s'élaborant face aux défis d'un environnement nouveau et dans la mythification de la culture et de l'espace originels ? La question des migrations et des diasporas ouvre un vaste champ d'interrogations : en dépit des apparences, elle pose paradoxalement le problème du dépassement des nationalismes et des localismes, des identifications univoques, et décrit les ambiguïtés du concept d'autochtonie.

Les communautés immigrées et diasporiques constituent également le thème du compte rendu de la « Chronique scientifique » de Stéphane Lathion, à propos de la rencontre organisée sur l'islam et les musulmans, et centrée sur l'état de « musulman européen ». Ce qui va être intéressant pour l'avenir de l'islam en France (et en Europe), sera largement déterminé par les différents discours produits par ces acteurs sur cette situation particulière. Comment rester musulman et, ensuite, comment devenir un européen musulman ? Ce thème occupera une place dans le dossier central du prochain numéro coordonné par Jocelyne Cesari et Catherine de Wenden.

L'autre volet de cette même rubrique fait place à l'argumentaire du colloque international sur « La Turquie dans les politiques américaine et européenne. Convergences, divergences et interactions » qui s'est tenu au CERI, les 10-11 décembre 2001, et qui a visé à cerner les convergences et les divergences dans les attitudes des Etats-Unis et de l'Union européenne vis-à-vis de la place et du rôle stratégique d'un acteur qui compte sur le plan régional, la Turquie. Plus précisément, il s'agissait d'étudier les politiques et les perceptions américaine et européenne, quant à l'intégration européenne de ce pays, de son rôle dans la sécurité régionale (Balkans, Moyen-Orient, Caucase, Asie centrale), et de sa place dans « l'économie régionale » (acheminement des ressources énergétiques de la Caspienne et du Turkménistan, zone de coopération économique en mer Noire, eaux de l'Euphrate et du Tigre, réintégration régionale de l'Irak et de l'Iran, etc).

Dans « Chronique culturelle », Agnès Devictor relate la sélection cannoise de 2001 qui semble confirmer la vitalité et la diversité des cinémas venus d'Iran et d'Asie centrale. Le cinéma iranien témoigne d'un élargissement de son regard sur le monde, de l'Afghanistan à l'Afrique. Enfin, dans « Chronique bibliographique » Ahmet T. Kuru, de l'université du Washington à Seattle, rend compte d'un ouvrage sur l'Asie centrale.

Louis Bazin, éminent turquisant, nous a fait l'honneur de rejoindre le Conseil scientifique de notre publication, ce dont nous lui sommes reconnaissants. Amine Aït Chalaal (professeur de relations internationales à l'Université Catholique de Louvain), Isabelle Rigoni (Université de Warwick) et Stéphane Lathion (historien, Centre d'études et de recherche sur le monde arabe et méditerranéen, Genève), seront désormais nos correspondants respectivement à Louvain-la-Neuve, Warwick et Genève.

Semih Vaner